

Image not found or type unknown



Une cloture autour du terrain

Par **christiane**, le **19/09/2009** à **14:52**

Bonjour, rna la fin du mois je vais louer une maison individuelle dans un village .Je suis nourrice agréée, pour les enfants le terrain autour de la maison doit être cloturé .Qui doit prendre en charge les frais ,le propriétaire ou le locataire? Merci de votre réponse